

## TARIFS 2018

1 Frais d'inscription et d'organisation .....	80 €
2 Stage Instrumental .....	430 €
3 Stage Piano ou Harpe .....	495 €

### Options :

4 Accompagnement piano	30 €
5 Complément Musique de Chambre (à partir du second cycle)	120 €
6 Hébergé et encadrement pension complète mineurs 2 semaines	470 €
7 Hébergement pension complète majeurs 2 semaines	400 €
8 Encadrement en demi-pension (mineurs)	180 €
9 Repas de midi seuls (majeurs)	100 €
10 Coaching Patrick PRUNEL – séance de groupe	12 €

gérer le trac, apprivoiser ses émotions, avoir une meilleure confiance en soi, se préparer à la scène et aux concours.

**GRATUIT : Studios de travail (minimum 3 heures par jour par stagiaire), musique d'ensemble, ensemble de cordes, concerts et auditions**

L'académie est agréée et donne droit à la perception de bons vacances de la CAF. L'académie accepte en règlement les chèques vacances ANCV en cours de validité. Le fractionnement des paiements peut être obtenu sur simple demande.

**Pour être validée, toute demande d'inscription devra obligatoirement être accompagnée de :**

- un chèque de 200 € d'arrhes (encaissé le jour de l'inscription) à l'ordre de : Académie Internationale de Musique et de Danse de la Lozère. Ce versement ne sera pas remboursable en cas d'annulation.
- deux photos d'identité récentes
- un règlement intérieur signé à télécharger sur le site
- une enveloppe (23 x 16) affranchie de 2 timbres au tarif en vigueur et libellée à votre adresse

**pour les mineurs :**

- une autorisation parentale obligatoire, à télécharger sur le site,
- une fiche sanitaire de liaison, à télécharger sur le site.

**Seuls les dossiers complets reçus, 15 jours avant le début du stage, pourront être pris en considération.** Après cette date, l'accord sera donné en fonction des places disponibles. Tous les dossiers seront soumis à l'acceptation des professeurs.

Ce dossier complet est à adresser au Secrétariat de l'Académie de Lozère pour le stage de La Canourgue :

**Monsieur Marcel SAINT-MICHEL**

**1, rue Maurice Ravel – 94440 DOMAINE DE SANTENY**

**Tél: + 33 1 43 86 04 53**

**Port. + 33 6 87 56 10 35 – e-mail : Marcel.Saint-Michel@orange.fr**

Le solde de l'inscription et l'éventuel hébergement seront réglés dès l'arrivée à La Canourgue. Un départ prématuré en cours de stage ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

## Hébergement

COLLÈGE LEGTA - Route de Fraissinet  
48500 LA CANOURGUE

L'hébergement pour les stagiaires se fait en chambres de 2 à 3 personnes (WC et douche intégrés - linge de toilette non fourni – draps fournis). Selon les places disponibles, il est possible de réserver une chambre individuelle avec un supplément de 220 €. Possibilité de prendre certains repas, à raison de 10 € le repas (déjeuner ou dîner) pour les stagiaires, auditeurs, professeurs ou parents d'élèves ne résidant pas au Lycée.

La réception des stagiaires et auditeurs se fera au Lycée, le **lundi 30 juillet** à partir de 15 h. Le départ s'effectuera le **samedi 11 août** avant 12 h.

Pour tout hébergement en ville, s'adresser à l'office de Tourisme de la Canourgue – 48000 - Tél : + 33 4 66 32 83 67

**Voir site internet : [www.musique-lozere.com](http://www.musique-lozere.com)**

## Encadrement des mineurs

En dehors de leurs heures de cours et de leurs heures de travail personnel, les stagiaires mineurs sont tous sous la responsabilité d'animateurs diplômés du BAFA.

Les stagiaires mineurs hébergés et non accompagnés, **pour lesquels les parents auront signé l'autorisation parentale**, pourront sortir librement de 9 H à 22 H ; l'académie étant de ce fait déchargée de toute responsabilité. En dehors de ces horaires, ils reprendront leur statut de mineur et seront à nouveau sous encadrement. Les enfants de moins de 8 ans non accompagnés ne seront pas logés à l'internat, ils pourront être acceptés comme externes. **Autorisation parentale à télécharger sur le site.**

## Loisirs à titre privé

Marche, baignades, pêche, vélo, tennis, piscine (entrée gratuite pour les élèves mineurs) et tourisme peuvent également compléter ce séjour en Lozère. La Canourgue, bourg de 1900 habitants, est située à 560 m d'altitude, à 25 km des Gorges du Tarn et de la Vallée de la Jonte, au sud de la Vallée du Lot et des Monts d'Aubrac.

## Règlement intérieur

Il n'est prévu aucune assurance pour le voyage, ni pour le séjour, à l'exclusion de la responsabilité civile individuelle et collective pour le séjour. L'Académie décline toute responsabilité concernant les stagiaires et auditeurs, majeurs ou mineurs, ainsi qu'en cas de vol, de perte ou de détérioration de leurs instruments ou objets personnels, ou placés sous leur responsabilité. Le non respect des lieux et l'absence de discrétion entre 22 heures et 8 heures entraîne l'exclusion. L'Académie se réserve le droit, en cas d'événements extérieurs indépendants de sa volonté, ou en cas d'indisponibilité d'un ou de plusieurs professeurs, ou en cas d'insuffisance de participants, d'annuler tout ou partie du stage. L'Académie restituera alors dans les meilleurs délais les sommes versées, à l'exclusion de toute autre indemnité.

# 36<sup>ème</sup> édition



## Académie Internationale de Musique et de Danse de la LOZÈRE

## LA CANOURGUE

**Stage du Lundi 30 juillet  
Au Samedi 11 août 2018**

Violon	Marie-Violaine CADORET Patrick PRUNEL Arnaud LEHMANN
Alto Violoncelle	Sophie DIVIN Marie-Hélène BEAUSSIER Xavier RICHARD
Piano Harpe Guitare Flûte Hautbois Clarinette Cor	David BRASLAWSKY Audrey PERRIN Jesùs CASTRO BALBI Martine CHARLOT Thérèse LOUVET Agathe FOURNEAU Eric SAINT-MICHEL
Piano d'accompagnement	Sylvain COMBALUZIER
Musique de chambre cordes	Marie-Hélène BEAUSSIER
Musique de chambre vents	Martine CHARLOT
Musique d'ensemble	Marcel SAINT-MICHEL
Responsable de l'organisation artistique	Marcel SAINT-MICHEL

Visitez notre site : [www.musique-lozere.com](http://www.musique-lozere.com)



## MEMBRES DE L'ACADÉMIE

**Joëlle BAZERIES-BIRON** - Présidente  
**Rose-Anne BLANC** - Vice-présidente  
**Rachel HILSELBERGER** – Secrétaire  
**Pierre-Etienne BAZERIES** – Trésorier

**Alain AVESQUE - Pierre HUGON** –  
**Clémence de TROGOFF**  
**Pierre-Etienne DAUDE** – **Brigitte VIGUIER**

**Jean BIRON**  
Président honoraire fondateur

L'Académie privilégie, dans un cadre rural, un enseignement de qualité dispensé par des professeurs de grande renommée. Elle propose quatre stages de musique qui s'adressent aux musiciens qui préparent des concours nationaux et internationaux, aussi bien qu'aux amateurs de tous niveaux désirant se perfectionner. Tous les instruments y sont enseignés. Elle propose aussi deux stages de danse classique et un stage de chant choral.

## Fonctionnement des Cours

Arrivée des stagiaires : **Lundi 30 juillet à 15 heures**

La **planification** des cours et la répartition des élèves aura lieu le **Lundi 30 juillet à partir de 18 heures** au collège.

Les cours auront lieu du **Mardi 31 juillet au Vendredi 10 août inclus**.

L'organisation des cours relève de la seule compétence des professeurs.

Pour tous les pianistes, l'inscription comporte, outre les cours, la possibilité de **travail personnel** à raison de **3 heures par jour**. En dehors de leurs heures de cours et de leurs heures de travail personnel, les stagiaires mineurs sont sous la responsabilité des animateurs diplômés du BAFA.

L'entrée sera gratuite pour les stagiaires et auditeurs aux manifestations musicales prévues pendant la durée du stage (concerts de professeurs et auditions des élèves). En dehors des cours, les stagiaires disposeront de facilités d'accueil pour leur travail personnel.

Chaque instrumentiste devra apporter son pupitre, des cordes de rechange et les partitions qu'il désire travailler.

## **STAGE DU LUNDI 30 JUILLET AU SAMEDI 11 AOUT 2018**

**VIOLON :** **Marie-Violaine CADORET** Concertiste - Professeur au CRR de Nantes et au pôle d'enseignement supérieur Bretagne Pays de la Loire.

**Patrick PRUNEL** Etudes et 1<sup>er</sup> prix de musique de chambre du CNSM de Paris – Titulaire du CA – Professeur au CRR de Bayonne et membre de l'orchestre régional Bayonne côte basque – Certifié coach : préparation mentale et gestion des émotions en situation de stress.

**Arnaud LEHMANN** 1<sup>er</sup> prix du CNSM de Paris (Pierre DOUKAN/Olivier CHARLIER) – Perfectionnement au Banff Center for the Arts (Canada) et au CNSM de Lyon – Donne des master class en Chine - Joue au sein de l'orchestre « Les siècles » dirigé F.X. Roth et à l'orchestre de Paris – Titulaire du CA – Professeur au CRR de Nancy et au CRD de Blanc-Mesnil.

**ALTO :** **Sophie DIVIN** Altiste à l'orchestre de Paris – Titulaire de CA d'alto – Professeur au CRD d'Aulnay sous Bois.

**VIOLONCELLE :** **Marie-Hélène BEAUSSIER** 1<sup>er</sup> prix du conservatoire royal de Bruxelles – Diplôme supérieur de la Hochschule Detmol (Allemagne) - Violoncelliste du Trio Cappa – Professeur aux conservatoires des 13<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

**Xavier RICHARD** Diplômé du CNSM de Paris – Titulaire du CA et diplômé supérieur de musique ancienne au CRR de Paris – Professeur de violoncelle et de musique de chambre au CRR de Tours – Concertiste – Membre de l'Orchestre Symphonique Tours-Val de Loire, du concert d'Astrée et de l'ensemble Consonance.

**PIANO :** **David BRASLAWSKY** 1<sup>er</sup> Prix du CNSM de Paris - 1<sup>er</sup> prix de musique de chambre au concours international de Trieste – Professeur au CNR de Saint Maur des Fossés (94).

**HARPE :** **Audrey PERRIN** 1<sup>er</sup> prix du CNSM de Paris et prix de perfectionnement du CNSM de Lyon – Harpe solo de l'orchestre Padeloup et Chambriste – Titulaire du CA – Professeur au C.M.A. centre W.A. Mozart de Paris.

**GUIWARE :** **Jésus CASTRO BALBI** Concertiste international – CNSM d'Alicante – 1<sup>er</sup> prix à l'unanimité des concours internationaux Alirio Diaz, Francisco Tarrega et Andres Segovia – Premier nommé au C.A. en 1980 – Professeur au CRR de Lyon et professeur honoraire au conservatoire de Lima – Président de jury de différents concours internationaux.

**FLUTE :** **Martine CHARLOT** 1<sup>er</sup> prix au CNSM de Lyon – Flûte solo de l'orchestre Dijon Bourgogne – Professeur de flûte au pôle d'enseignement supérieur de la musique de Bourgogne – Titulaire du CA Professeur au CRR de Dijon.

**HAUBOIS :** **Thérèse LOUVET** Chambriste – 1<sup>er</sup> Hautbois solo de l'orchestre « La Camerata du Havre » - Titulaire du DE – Professeur au CRD du Havre.

**CLARINETTE :** **Agathe FOURNEAU** Clarinette solo de l'orchestre de chambre de Toulouse – Membre de l'équipe pédagogique d'orchestre de jeunes d'Andalousie – Titulaire du CA – Professeur titulaire au CRR de Toulouse.

**COR :** **Eric SAINT-MICHEL** 1<sup>er</sup> prix du CNSM de Paris – Membre du grand orchestre de la garde républicaine de Paris – Professeur au CRC de Sevran, Sucy en Brie et au CRD d'Argenteuil.

**PIANO D'ACCOMPAGNEMENT :** **Sylvain COMBALUZIER**  
1<sup>er</sup> prix du CNSM de Paris – D.E d'accompagnement

**MUSIQUE DE CHAMBRE CORDES :** **Marie-Hélène BEAUSSIER**

**MUSIQUE DE CHAMBRE VENTS :** **Martine CHARLOT**

**MUSIQUE D'ENSEMBLE** **Marcel SAINT-MICHEL**

**RESPONSABLE DE L'ORGANISATION ARTISTIQUE :**

**Marcel SAINT-MICHEL**

## BULLETIN D'INSCRIPTION

(à remplir en caractères d'imprimerie)

NOM : .....  
Prénom : .....  
Date et Lieu de naissance : .....  
Adresse : N° et Rue : .....  
Code et Ville : ..... Tél : .....  
E-mail : .....

Professeur et niveau : .....  
Conservatoire : .....

### **Stage :**

- Instrument : .....  
- Professeur : .....  
- Numéros des stages choisis et options (voir tarifs) : .....

### **Je me rendrai à La Canourgue:**

en Train  en Voiture

Si train, jour, heure et lieu d'arrivée : .....

**Pour les stagiaires mineurs parisiens qui le désirent**, une personne désignée par l'Académie qui aura seulement le rôle de guide et non animatrice BAFA, sera sur le quai de la Gare Paris-Bercy une demi-heure avant le départ. Elle portera un petit panneau Académie de Musique (les horaires vous seront communiqués ultérieurement). La gare d'arrivée est Banassac. Mais pour autant, la responsabilité de l'Académie n'est pas engagée durant le voyage. **Voyage en voiture** : A75 – sortie A40

### **Arrhes non remboursables en cas d'annulation 200 €**

Je soussigné..... déclare avoir pris connaissance du règlement de la session et en accepter les clauses.

Lu et Approuvé..... Date : .....

### **Pour les enfants mineurs non accompagnés :**

- joindre une décharge parentale précisant clairement l'autorisation de sortie non accompagnée et l'adresse de vacances des parents avec le téléphone ;

- remplir l'autorisation d'hospitalisation ci-dessous

Je soussigné..... autorise l'Académie de Danse de Lozère à faire hospitaliser au Centre Hospitalier de Mende, si nécessaire mon enfant.....

**DATE ET SIGNATURE :**